



« Résidence en milieu scolaire avec Plages Magnétiques »

OBJECTIFS

Permettre aux élèves d'établissements du territoire, éloignés des structures culturelles de diffusion, de rencontrer des musicien-ne-s, de découvrir leur univers musical et leurs parcours artistiques.

Permettre un accès à une pratique artistique à tous les élèves. A travers une approche ludique et créative de différents styles musicaux.

Permettre aux artistes de pouvoir développer une proposition Jeune Public. Cette confrontation directe des artistes avec « leur public potentiel » leur permettra de faire évoluer leur œuvre et ainsi l'adapter à la meilleure tranche d'âge. En outre, la relation de création entre les élèves et les musicien-ne-s va enrichir leur processus de création.

Permettre aux élèves de découvrir différents lieux culturels du département et à l'établissement scolaire de rayonner au-delà de la commune.

Permettre aux enfants et aux artistes de représenter leur travail.

Objectifs détaillés :

- Faire découvrir le processus de la démarche de création artistique aux élèves
- Faire découvrir des lieux culturels du département, notamment des salles de spectacles
- Faire pratiquer la musique aux élèves, les mettre en situation de création collective
- Faire du lien entre les parents, les équipes périscolaires et les équipes éducatives autour d'un projet artistique réalisé par les enfants
- Faire évoluer la création des artistes et enrichir leur approche pédagogique

DOMAINES CONCERNES

Musique

STRUCTURE(S) PARTENAIRE(S)

Plages Magnétiques (structure porteuse)

Run Ar Puns, (Smac à Chateaulin -29) (structure partenaire éventuelle)

PUBLIC

Cycle 1 à 4

PARTICIPANTS

Professeurs des écoles et ATSEM

Professeurs du second degré

INTERVENANTS

Les propositions d'artistes intervenants évoluent chaque année, en fonction de la programmation de Plages Magnétiques : <https://www.plages-magnetiques.org/agenda-jeune-public/>

CONTENU DU PROJET / PILIERS EAC

- **Descriptif**

L'action est co-construite par l'établissement scolaire et Plages Magnétiques, avec la médiation du professeur relais de la DAAC. Elle s'articule autour d'ateliers de pratique et d'écoute définis en fonction des projets artistiques proposés par les artistes.

- **Appui sur les 3 piliers**

Voici un « barème » pour visualiser comment chaque action s'inscrit proportionnellement dans les trois piliers de l'EAC : connaître, rencontrer, pratiquer. C'est une estimation du projet tel qu'il est présenté dans le texte de cadrage. Là encore nous savons que chaque enseignant, chaque classe modifie à son gré certains aspects du projet en fonction du temps qui lui est consacré modifiant la répartition entre les trois piliers.

	Connaitre
	Rencontrer
	Pratiquer

Compléter ce tableau en estimant la part respective des 3 piliers



Rencontrer

Rencontre avec les artistes en création, découverte des coulisses de la fabrication d'un spectacle, découverte des conditions d'exercice d'un professionnel de la musique.

Connaître

Découverte des instruments et de l'univers des artistes

Pratiquer

En fonction des publics scolaires : manipuler des sons, réalisation de paysages sonores, création d'ambiances musicales et de chansons.

LES ETAPES

Février : Choix des artistes et lien avec le professeur relais

Avril : Rencontre avec les artistes

Avril -mai : Rédaction du projet

Septembre à Juin : Mise en œuvre du projet, avec rencontres des artistes et ateliers

Juin : Réunion bilan

LE FINANCEMENT

Part prise en charge par la DRAC

4500€

Part prise en charge par la DAAC

500€ via l'appel à projet DAAC

Part prise en charge par le partenaire

1500€

À la charge de l'école / l'établissement

Transport éventuels des élèves + participation de l'ordre de 200 € au financement global.

Nom et contact du professeur relais :

Gurvan Le Béhérec : Gurvan.Le-Beherec@ac-rennes.fr

Sébastien Bouëxière : Sebastien.Bouexiere@ac-rennes.fr